

Sainte-Irène, mardi 5 mars 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi 4<sup>ième</sup> jour de mars 2019 à 19h30 au centre municipal et communautaire sous la présidence du maire monsieur Jérémie Gagnon et à laquelle sont présents :

Sébastien Lévesque	Siège # 1	Sarah-Maude Dubé	Siège # 4
Nancy Lizotte	Siège # 2	Karine Deschesnes	Siège # 5
Tommy Turgeon	Siège # 3	Nelson Thériault	Siège # 6

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

---

### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30 par le maire Jérémie Gagnon, Cécile Barrette adjointe administrative, fait fonction de secrétaire d'assemblée en l'absence de la directrice générale, madame Marjolaine Pronovost pour un temps indéterminé.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution (34-03-2019)

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Nelson Thériault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 février 2019
4. Présentation des comptes
5. Lecture de la correspondance
6. Rapport du maire et des comités
7. Période de questions
8. Développement local
9. Ajustement de salaire – Cécile Barrete
10. Demande de bacs à déchets Val-d'Irène
11. Opposition au registre des armes à feu
12. Formation d'un comité de suivi sur les hydrocarbures
13. Appui – Club de Motoneiges de la Vallée – Achat d'une surfaceuse
14. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2019
15. Demande de connexion au réseau d'aqueduc et d'égout – 9 et 11 Rue des Cristaux
16. P.I.I.A. – 9 et 11, Rue des Cristaux
17. P.I.I.A. – 47, Rue de la Poudreuse
18. P.I.I.A. – 120, Rue Veilleux
19. P.I.I.A. – 1, Rue des Flocons
20. Mandat au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia – Rue des Cèdres
21. Dépenses de fonctionnement sur les routes locales admissibles au PAERRL 2018
22. Divers
  - a) \_\_\_\_\_
  - b) \_\_\_\_\_
23. Période de questions
24. Prochaine séance de travail : lundi 25 mars 2019 à 19h30
25. Prochaine séance régulière du conseil : lundi 1 avril 2019 à 19 :30
26. Levée de la séance

**adoptée**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 février 2019**  
**Résolution (35-03-2019)**

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Nelson Thériault et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 février 2019.

**adoptée**

**4. Présentation des comptes**  
**Résolution (36-03-2019)**

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Karine Deschesnes et unanimement résolu de payer les comptes du mois au montant de **41,799.94\$**. La liste des comptes est jointe en annexe.

**adoptée**

**5. Lecture de la correspondance**

- a) **Rencontre avec M. Guillaume Bernier du MTQ – mercredi 6 mars à 16 hres – Planification des travaux 2019 et permis d'intervention**
- b) **Convocation à l'audience – Mise en demeure Alain Gauthier le 8 avril à 9h30**  
**Résolution 37-03-2019)**

Advenant la non-disponibilité de Marjolaine Pronovost, directrice générale, à la date prévue de cette audience, il est proposé par Sébastien Lévesque, secondé par Karine Deschesnes et résolu que Cécile Barrette, représente la municipalité à cette convocation. Monsieur Alexandre Tremblay, surveillant des travaux est aussi disponible pour témoigner. Le dossier complet a été envoyé à Me Danielle Piché, avocate pour la firme Langlois, représentant la municipalité.

**adoptée**

- c) **Plainte d'une citoyenne – Lise Valcourt Petit 5<sup>ième</sup> Rang Nord**  
Devait déposer sa plainte écrite lors de la séance – Ne s'est pas présentée.

**6. Rapport du maire et des comités**

**7. Période de questions**

**8. Développement local**

Suite à la demande de financement standardisée de subvention (DFSS) pour le projet de jeux pour aînés au parc du village, nous avons eu la confirmation du Ministère dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés que notre demande a été acceptée pour la somme de 24,000 \$

**9. Ajustement de salaire – Cécile Barrette**  
**Résolution (38-03-2019)**

Considérant l'absence de madame Marjolaine Pronovost, directrice générale, pour un temps indéterminé;

Considérant la charge supplémentaire de travail occasionnée par cette absence;

Considérant que Cécile Barrette, adjointe, doit combler à elle seule les deux fonctions.

En conséquence, il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Nancy Lizotte il est unanimement résolu d'accorder le salaire de 22\$/l'heure à madame Barrette pour le temps du remplacement.

**adoptée**

**10. Demande de bacs à déchets – Val-d'Irène**  
**Résolution (39-03-2019)**

Il est proposé par Karine Deschesnes, appuyé par Sarah-Maude Dubé et résolu de prêter un bac récupéré au Lac Gauthier au Parc Régional de Val-d'Irène pour les besoins supplémentaires lors d'activités. Ce dernier doit être remis en ordre et identifier au nom de la municipalité afin de pouvoir le reprendre en cas de besoin dans le futur.

**adoptée**

**11. Opposition au registre des armes à feu**  
**Résolution (40-03-2019)**

CONSIDÉRANT QUE l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016, la création du registre SIAF (Service d'immatriculation des armes à feu du Québec) sans même autoriser le vote libre de ses députés;

CONSIDÉRANT QUE la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (17 millions de dollars pour la mise en place et 5 millions de dollars annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir :

CONSIDÉRANT QUE en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1.6 million) ne sont toujours pas inscrites au registre;

CONSIDÉRANT QUE le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de 2 millions de dollars à 2 milliards de dollars), vu les faibles résultats vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT QUE l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale par exemple);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Lévesque, conseiller, appuyé par Karine Deschesnes, conseillère et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sainte-Irène :

- QUE le conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;
- QUE le conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;
- QUE le conseil propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires;
- QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, à la ministre de la Sécurité publique du Québec Madame Geneviève Guilbault, au député de la circonscription Matane-Matapédia, Monsieur Pascal Bérubé, à la MRC de La Matapédia et à toutes ses municipalités.

**adoptée**

**12. Formation d'un comité de suivi sur les hydrocarbures**  
**Résolution (41-03-2019)**

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Karine Deschesne, et unanimement résolu que monsieur Sébastien Lévesque, conseiller, soit le représentant de la municipalité de Sainte-Irène pour la composition du comité de suivi mis sur pieds par Pétrolympic sur les modalités de la loi sur les hydrocarbures.

**adoptée**

**13. Appui – Club de Motoneiges de la Vallée – Achat d'une surfaceuse**  
**Résolution (42-03-2019)**

Considérant que les sentiers de motoneiges favorisent les commerces locaux;

Considérant que le Club de motoneiges de la Vallée est une source de revenus pour le secteur touristique tant pour l'hébergement que pour la restauration;

Considérant qu'un bon entretien des pistes est nécessaire pour la sécurité de ses membres.

En conséquence, il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Nancy Lizotte et unanimement résolu que la municipalité de Sainte-Irène appuie le conseil d'administration du Club de Motoneiges de la Vallée dans ses démarches pour son projet d'acquisition d'une nouvelle surfaceuse.

**adoptée**

**14. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2019**  
**Résolution (43-03-2019)**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai;

Considérant que le thème « **Découvrir c'est voir autrement** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

Considérant que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

Par conséquent, le conseil municipal de Sainte-Irène, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **Découvrir c'est voir autrement.**

**Adopté à Sainte-Irène  
Ce lundi 4 mars 2019**

**15. Demande de connexion au réseau d'aqueduc et d'égout – 9 et 11 Rue des Cristaux**  
**Résolution (44-03-2019)**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Karine Deschesnes et résolu de permettre la collection de monsieur Jeff Leblanc au réseau d'aqueduc et d'égout au 9 et 11 Rue des Cristaux. La municipalité devra suivre la procédure adoptée le 5 mai 2015 par le règlement 276-2015 sur la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Sainte-Irène.

**adoptée**

**16. P.I.I.A. – 9 et 11 Rue des Cristaux**  
**Matricule # 9970-53-3754 et 9970-53-5042**  
**Lot # 3 865 259 et 3 865 260 cadastre du Québec**  
**Résolution (45-03-2019)**

Considérant que le propriétaire désire se construire un chalet juxtaposé sur les terrains mentionnés;

Considérant que le CCU a analysé la demande du requérant;

Considérant que les matériaux répondent aux exigences du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Considérant que suite à l'analyse, il est demandé de voir avec l'inspecteur municipal si la porte donnant accès à l'entrée principale est bien située en façade du bâtiment; si oui, il **recommande** au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis.

En conséquence, sur une proposition de Karine Deschesnes, appuyée de Sarah-Maude Dubé, il est unanimement résolu de permettre l'émission du permis tel que demandé puisque Samuel Larouche, inspecteur a confirmé qu'il y aura une porte en façade. Il est aussi recommandé d'aviser le requérant qu'il serait sans doute plus avantageux pour lui de faire fusionner les deux cadastres afin de ne faire qu'un matricule distinct et ainsi s'éviter des frais de services en double lors de la taxation.

**adoptée**

**17. P.I.I.A – 47, Rue de la Poudreuse**  
**Matricule # 9970-59-7151**  
**Lot # 3 865 361 Cadastre du Québec**  
**Résolution (46-03-2019)**

Considérant que les propriétaires désirent se construire un chalet avec un revêtement en bois pièce sur pièce et planches de pin teintées avec toiture en tôle noire de même que le contour des fenêtres;

Considérant que le CCU a analysé la demande des requérants;

Considérant que suite à l'analyse, il est demandé de voir avec l'inspecteur municipal si la porte donnant accès à l'entrée principale est bien située en façade du bâtiment; si oui, il **recommande** au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis.

En conséquence, sur une proposition de Karine Deschesnes, appuyée par Sarah-Maude Dubé, il est unanimement résolu de permettre l'émission du permis lorsque le questionnement concernant la porte donnant accès à l'entrée principale sera éclairé.

**adoptée**

**18. P.I.I.A. – 120, Rue Veilleux**

**Matricule # 9970-32-8995**

**Lots # 3 865 229, 3865230 Zone 39R**

**Résolution (47-03-2019)**

Considérant que le requérant désire changer le revêtement de la toiture de sa résidence;

Considérant que le CCU a analysé la demande et que le matériau mentionné répond aux exigences du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), il **recommande** donc au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis.

En conséquence, sur une proposition de Karine Deschesnes, appuyée par Sarah-Maude Dubé, il est unanimement résolu de permettre l'émission du permis tel que demandé.

**adoptée**

**19. P.I.I.A. – 1, Rue des Flocons**

**Matricule # 9970-52-6488**

**Lot # 3 865 255 Cadastre du Québec**

**Résolution (48-03-2019)**

Considérant que la requérante désire changer le revêtement de la toiture de sa résidence, changer une porte et rafraîchir la peinture extérieure du bâtiment;

Considérant que le CCU a analysé la demande et que les matériaux mentionnés répondent aux exigences du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), il **recommande** donc au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis.

En conséquence, sur une proposition de Karine Deschesnes, appuyée par Sarah-Maude Dubé, il est unanimement résolu de permettre l'émission du permis tel que demandé.

**adoptée**

**20. Mandat au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia – Rue des Cèdres**

**Résolution (49-03-2019)**

Considérant que plusieurs citoyens demandent un suivi du dossier voulant que la rue privée de la rue des Cèdres devienne publique;

Considérant que la construction domiciliaire n'est pas permise dans ce secteur du à la privatisation de cette rue;

En conséquence, il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Karine Deschesnes et résolu de demander au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia les coûts que pourraient engendrer une étude de faisabilité de leur part ainsi qu'un approximatif des coûts rattachés à ce développement.

**adoptée**

**21. Dépenses de fonctionnement sur les routes locales admissibles au PAERRL 2018**  
**Résolution (50-03-2019)**

Considérant que la municipalité de Sainte-Irène doit présenter un compte rendu des dépenses de fonctionnement sur les routes locales de niveaux 1 et 2 admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2018;

En conséquence, il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Sébastien Lévesque et résolu que le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus pour l'année civile 2018 sur les routes locales de niveaux 1 et 2 suivantes :

Entretien d'hiver : 101,672.16 \$  
Entretien d'été : 130,145.07 \$  
Dépenses d'investissement totales : 231,817 \$

**22. Divers :**

- a) \_\_\_\_\_
- b) \_\_\_\_\_
- c) \_\_\_\_\_

**23. Période de questions**

**24. Prochaine séance de travail :** lundi 25 mars 2019 à 19h30

**25. Prochaine séance régulière :** lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 19h30

**26. Levée de la séance**  
**Résolution (51-03-2019)**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Karine Deschesnes et résolu de lever la séance à 20h30.

**adoptée**

\_\_\_\_\_  
Jérémy Gagnon, maire

\_\_\_\_\_  
Cécile Barrette, adjointe administrative

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE

---

## **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

Sainte-Irène, mardi 5 mars 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi 4<sup>ième</sup> jour de mars 2019 à 19h30 au centre municipal et communautaire sous la présidence du maire monsieur Jérémie Gagnon et à laquelle sont présents :

Sébastien Lévesque	Siège # 1	Sarah-Maude Dubé	Siège # 4
Nancy Lizotte	Siège # 2	Karine Deschesnes	Siège # 5
		Nelson Thériault	Siège # 6

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique. Tommy Turgeon, conseiller au siège # 3 est absent. Cécile Barrette, adjointe-administrative fait fonction de secrétaire d'assemblée.

---

### **RÉSOLUTION # 37-03-2019**

#### **Convocation à l'audience – Mise en demeure Alain Gauthier le 8 avril à 9h30**

Advenant la non-disponibilité de Marjolaine Pronovost, directrice générale, à la date prévue de cette audience, il est proposé par Sébastien Lévesque, secondé par Karine Deschesnes et résolu que Cécile Barrette, représente la municipalité à cette convocation. Monsieur Alexandre Tremblay, surveillant des travaux est aussi disponible pour témoigner. Le dossier complet a été envoyé à Me Danielle Piché, avocate pour la firme Langlois, représentant la municipalité.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
ADOPTÉE À SAINTE-IRÈNE  
CE 4<sup>ième</sup> JOUR DE MARS 2019**

---

Jérémie Gagnon  
Maire

---

Cécile Barrette  
Adjointe administrative



**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE RÉGULIÈRE**  
**4 MARS 2019**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 février 2019
4. Présentation des comptes
5. Lecture de la correspondance
6. Rapport du maire et des comités
7. Période de questions
8. Développement local
9. Ajustement de salaire – Cécile Barrete
10. Demande de bacs à déchets Val-d'Irène
11. Opposition au registre des armes à feu
12. Formation d'un comité de suivi sur les hydrocarbures
13. Appui – Club de Motoneiges de la Vallée – Achat d'une surfaceuse
14. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2019
15. Demande de connexion au réseau d'aqueduc et d'égout – 9 et 11 Rue des Cristaux
16. P.I.I.A. – 9 et 11, Rue des Cristaux
17. P.I.I.A. – 47, Rue de la Poudreuse
18. P.I.I.A. – 120, Rue Veilleux
19. P.I.I.A. – 1, Rue des Flocons
20. Mandat au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia – Rue des Cèdres
21. Dépenses de fonctionnement sur les routes locales admissibles au PAERRL 2018
22. Divers
  - a) \_\_\_\_\_
  - b) \_\_\_\_\_
23. Période de questions
24. Prochaine séance de travail : lundi 25 mars 2019 à 19h30
25. Prochaine séance régulière du conseil : lundi 1 avril 2019 à 19 :30
26. Levée de la séance